MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

DLP - 6 - 6 - 85521901

Avertissements agricoles (R)

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 112

24 mai 1985

MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

Des foyers de Mildiou sont observés sur Duke et Ostara dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, notamment à Plougrescant, Pleumeur-Gautier, Lanmodez et Ploumoguer.

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'extension de la maladie.

EN TOUTES ZONES DE PRIMEUR, Y COMPRIS LA REGION MALOUINE :

1 - Toutes les parcelles qui seront récoltées après les 8-10 juin doivent être protégées au plus vite.

. **Cultures ayant déjà reçu un traitement** Renouvelez la protection lorsque la précédente application date d'au moins une semaine. Jusqu'à 10 jours, utilisez un produit de contact ou pénétrant.

Au delà, préférez une spécialité contenant une matière active systémique (Acylon, ou Pulsan).

. **Cultures n'ayant pas encore reçu un traitement, ou en présence de taches:** Employez de préférence un produit systémique.

2 - Sur les parcelles dont la récolte est prévue entre le 3 et le 8 juin, employez un produit de contact ou pénétrant.

Se reporter au bulletin du 15 mai pour la liste des produits.

SUR LES FOYERS DE MILDIOU, découverts à la suite du débachage plastique, effectuez immédiatement un défanage et traitez ces parcelles avec du sulfate de cuivre, quel que soit le délai avant récolte.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

Effectuez un premier traitement anti-mildiou sur les variétés sensibles au stade 2025 cm, de préférence avant buttage. Employez un fongicide de contact.

PEPINIERES DE CHOUX

Traitement des semences :

Vérifiez que les graines ont été désinfectées. Si cela n'a pas déjà été fait, traitez, par brassage à sec, les semences avec Rovral (5 g/kg de semences).

Traitement du sol :

Il est indispensable de traiter le sol de la pépinière contre les champignons responsables de la Fonte des semis, du Mildiou et de l'Alternaria ainsi que contre la Mouche du chou.

15

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. : 125 F

C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

Effectuez cette application avant le semis, en associant un insecticide et un fongicide aux doses indiquées ci-dessous pour 100 m² et 10 litres d'eau.

Mouche du Chou	**Maladies**
carbofuran, 40 g de m.a. (Curater 400 g) chlorfenvinphos, 60 g (Birlane CE 40 : 150 cm³) (Birlane G 10 S : 600 g) bromophos éthyl, 54 g (Nexagan 40 : 150 cm³) Trichloronate, 31 g (Phytosol : 1200 g Phytosol 50 : 65 cm³	Mancozèbe, 160 g (Dithane M 45 : 200 g Dithane LF : 280 cm³ Sandozèbe : 230 g ...)

Incorporez dans les trois premiers centimètres du sol.

Si le traitement est effectué après le semis, faire suivre l'application par un arrosage de 10 millimètres.

Désherbage

Utilisez en présemis du Tréflan (trifluraline) à 25 cm³ pour 100 m² ; Incorporez à une profondeur de 6 à 8 cm.

OIGNON - ECHALOTE

Les conditions climatiques actuelles sont particulièrement favorables au Mildiou. Effectuez un traitement avec une spécialité à base de manèbe, mancozèbe ou propinèbe. Ces produits sont également efficaces contre Botrytis squamosa. Renouvelez les traitements tous les 7 jours tant que le ciel demeure nuageux et instable.

FRAISIERS

Deux champignons menacent gravement les fraiseraies de production fruitière: **Phytophthora cactorum** et **Phytophthora fragariae**, ce dernier étant en forte extension

Provoquant la non-reprise à la plantation ou le dépérissement en cours de production, ces champignons du sol peuvent entraîner des pertes économiques considérables et l'arrachage prématuré de la culture.

Il est donc important :

1) de planter dans un sol **"neuf"** ou dans une parcelle n'ayant jamais présenté ces dégâts.

2) d'utiliser du plant sain. Avant toute plantation, et à réception des plants, il appartient au producteur de contrôler l'absence de ces parasites :

- **Phytophthora cactorum :** fendre quelques rhizomes pour vérifier l'absence de nécrose marron.

- **Phytophthora fragariae :** les racines présentent peu de radicelles, et lorsqu'on les fend dans le sens de la longueur, le cylindre apparaît nettement rouge.

Dans ce cas, contacter le Service de la Protection des Végétaux, (Rennes ou Brest) pour analyse.

° °
°